



Pluriel·e·s

Retraité·e·s du Calvados

CAEN PIC

P4



LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Numéro 326

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020

IMPRESSION PAR NOS SOINS

Déposé le 16/10/2020

Sommaire

Page 2 : Billet d'humeur

Pages 3 à 7 : Actions inter-
syndicales

Pages 8 et 9 : La sécu en danger

Page 10 : Quelle vieillesse ?

Page 11 : Rando & AG

Page 12 : Art, Travail, Révolte

Bonne nouvelle ! Nous avons décidé de reprendre une vie normale et de retrouver nos échanges, indispensables à notre vie sociale. Ceci n'est pas avec l'intention de «braver la tempête ou 2ème vague ?» que l'on nous annonce à grands renforts de médias mais avec la conviction qu'il est urgent de développer d'autres discours et de remettre en première ligne nos valeurs de solidarité et nos exigences d'une autre société .

Toutefois, nous resterons vigilants et pour celles et ceux qui ne souhaitent pas et/ou qui ne peuvent pas nous rejoindre, je vous invite à nous faire parvenir vos contributions au débat avant notre Assemblée Générale de novembre (par mail, courrier,...).

En cette rentrée dite «particulière», nous, les retraité·e·s, voulons soutenir nos collègues actifs qui vivent une situation inacceptable. Comme eux, nous sommes en colère. Les mesures pour préparer cette rentrée auraient pu être autre chose que la distribution des masques «dim» ; prévoir une diminution importante d'élèves par classe par exemple. Cela suppose de prévoir, c'est à dire de recruter des personnels enseignants mais aussi des AESH (accompagnant élève en situation de handicap- voir article dans le précédent pluriels n° 325). Prévoir, recruter, ce gouvernement ne l'entend pas, comme pour les hôpitaux publics où les lits existent mais sont fermés par manque de personnels soignants et par économie.

Notre santé, nos conditions de vie et donc l'adaptation de la société au vieillissement font partie de nos préoccupations ; c'est pourquoi nous avons engagé depuis plusieurs mois et avec nos partenaires syndicaux du département des rencontres avec les élus et divers organismes (voir le dossier spécial). Je remercie les camarades qui se sont investis dans ces rencontres ainsi que toutes celles et ceux qui font vivre notre section syndicale retraité·e·s. Nous comptons sur la ré-adhésion de toutes et tous.

Ce bulletin est envoyé à tous les retraité·e·s syndiqué·e·s de l'an dernier et aux nouveaux retraité·e·s à qui nous souhaitons la bienvenue.

Merci de nous envoyer rapidement vos changements d'adresses et de mails. Les mails vous sont envoyés par Serge Le Petit.

Denise De Monte

Le virus qui cache la forêt

Tout d'abord vous devez savoir une chose : « c'est de votre faute ! » Oui c'est de votre faute à vous les Français si le virus progresse, si la « deuxième vague » est presque sur nous car « Vous n'êtes pas sérieux ». Et même, récemment en gros titre, dans le JDD du 12/09/2020 six (oui 6, c'est dingue non !) « médecins et professeurs » dont l'inénarrable Axel Kahn, veulent qu'on siffle « la fin de récréation ». On n'en est plus à la punition divine de la peste noire, mais la rhétorique reste la même et les décisions aussi : confinement, masques, fautes individuelles, mais pas de soin ou si peu. On attend le Vaccin de Big Pharma comme on attendait le Pardon de Dieu. Au Moyen-Âge ça profitait à l'Église, aujourd'hui aux thuriféraires de l'industrie pharmaceutique. Tout change sans changer. Elle est pas belle la vie ?

Quelle hauteur ! Quel mépris !

Personnellement j'en ai un autre, d'article, celui de 200 médecins qui soutiennent Raoult et autres médecins dissidents en demandant qu'on laisse les ci-devants soigner les malades avec ce qui les aide à guérir (en général c'est ce qu'on fait, enfin je croyais) et non pas mettre en place une médecine administrative digne des plus beaux jours du stalinisme, dirigée depuis le kremlin Matignon par quelques énarques entêtés mais futés.

Attention, gérer cette affaire n'est certainement pas simple, c'est même sans doute un véritable castex (et oui, il a osé !) mais quand même, personne ne les a obligés à prendre le pouvoir alors faut assumer maintenant.

Et pour assumer ils assument ! Les GOPÉS (grandes orientations politiques économiques de l'Union Européenne pour chaque pays et obligatoires par traité) nouvelles sont tombées en mai, en pleine crise du coronavirus. Et c'est marrant tout plein, ça n'a pas fait les gros titres de la presse ni les grands débats des télévisions et radios. Pourtant ça aurait dû car ça disait exactement le contraire des mensonges de notre jupitérien président. Pour la France le monde d'après sera exactement le même

que le monde d'avant : réduire la dépense publique, favoriser la concurrence libre et non faussée (comme ils disent), réformer les retraites, la sécurité sociale, etc. Bref la casse continuera de plus belle.

Un Ségur de la santé aux avancées ridicules et quelques légendes urbaines plus tard « Rien ne sera plus comme avant ». Sans blague !

Personnellement quand on tente de m'asséner ainsi des concepts flous je me méfie terriblement. Et quand je constate que les neuneus habituels reprennent ça comme un slogan révolutionnaire (mais sans sortir de chez eux, faut quand même pas exagérer) je me méfie encore plus. Mais quand je vois et que j'entends les mêmes neuneus soutenus par les media mainstream faire les clowns aux fenêtres, sur suggestion du pouvoir, pile à 20 heures pour les journaux télévisés, je me dis que Guy Debord doit se gondoler comme une baleine dans sa tombe devant ce coming-out quasi messianique de sa société du spectacle.

Ces derniers temps de (malheureux) événements (attentats, épidémie) ont fourni à notre gouvernement l'occasion de

montrer à quel point il savait saisir ces opportunités pour imposer sa politique contre-réformiste en même temps qu'il disait le contraire. Faire feu médiatique de tout bois en étouffant, grâce à une presse aux ordres et même aux désirs, toute contestation, tout débat sérieux, en stigmatisant, en censurant, aidé par les GAFAM, ainsi qu'en poursuivant si besoin en justice, toute dissidence.

Il n'y a jamais eu de monde d'avant et de monde d'après. C'est un concept purement hollywoodien, un truc pour les films à la Roland Emmerich (dans le film « 2012 » une vague submerge le monde) ou à la Ridley Scott, une distraction, un biais cognitif pour nous faire avaler des pilules plus qu'amères, nous imposer des images mentales terrifiantes. Hélas, on dirait que ça marche plutôt bien dans le monde du soft power états-unien où beaucoup semblent devenus incapables d'exercer ne serait-ce que leur simple bon sens.

Nos aïeux dénonçaient l'arbre qui cache la forêt, nous c'est un tout petit virus qui semble nous la rendre invisible, on n'arrête pas le progrès.

André Salaün





Pour la création d'un grand service public de l'autonomie pris en charge à 100% dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité Sociale

En juin, juillet, septembre, octobre 2020 l'intersyndicale retraité-e-s se mobilise :
Rencontres avec cabinet du Préfet, députés et sénateurs du département, conseil départemental...



Retraités : masqués mais pas bâillonnés !

Nos actions dans le département :

Voici, dans votre presse syndicale, le communiqué de presse non diffusé par la presse non syndicale.

À cette rentrée, nos organisations de retraité-e-s. organisent des rencontres avec les élus pour exprimer leurs inquiétudes quant aux conséquences de la crise sanitaire et des projets gouvernementaux.

Le 4 septembre, notre intersyndicale a pu dénoncer, auprès d'un représentant du Préfet, le fait que les mesures annoncées présentent le risque d'une « stigmatisation » des retraités et ne répondent pas aux besoins d'entraide et de solidarité.

Nous avons réaffirmé que les retraité-e-s ne sont pas des privilégié-e-s : 7% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et 1,1 million ne vivent que de la pension de réversion. L'accès à la retraite est un progrès social, un acquis issu du statut de salarié, à conserver et améliorer

pour toutes les générations.

Nous avons rappelé avoir interpellé les pouvoirs publics, bien avant cette pandémie, sur l'austérité subie par les retraité-e-s et sur les besoins en personnels et moyens des EHPAD et des services d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Pour nous, seule la création d'un grand service public de l'autonomie avec sa prise en charge à 100% par la Sécurité sociale, dans le cadre de sa branche maladie, répondra à la nécessité d'un accès aux soins sans différence de ressources, d'âge ou de territoire.

Les organisations de retraité-e-s du Calvados, CGT, CFE CGC, FGR FP, FSU, LSR, SOLIDAIRES



La situation dans les EPHAD ? Maisons de retraite ? Les personnes à domicile ?

FAISONS-NOUS ENTENDRE POUR ÊTRE ENTENDUS

Les retraité·e·s ont légitimité à prendre leur place, avec les collègues en activité, dans les combats pour une société plus juste, plus solidaire. Il leur appartient aussi de porter un regard sur les mesures qui les ciblent spécifiquement et d'affirmer les revendications du « corps social » qu'ils constituent, notamment en matière de niveau de pension, de reconnaissance de leur place et rôle, de leurs droits à la dignité. Les retraité·e·s ont aussi légitimité à revendiquer avoir leur place dans la société, à ne pas avoir besoin de justifier leur place d'acteurs et de bénéficiaires de la solidarité intergénérationnelle. Il leur appartient d'être en première ligne pour dénoncer "vieux-bashing" orchestré par ceux qui devraient bien les retraité·e·s servir de boucs émissaires pour pouvoir mieux les désigner comme ceux qui doivent payer ! Cette stigmatisation n'est pas nouvelle pour les « nouveaux vieux », accusés « d'appartenir à une génération prédatrice, redevable aux moins de 60 ans » (cf. l'inoxydable François De Closets), mais elle n'épargne pas les « plus anciens » : « Pour sauver quelques vies de personnes très âgées, on va mettre au chômage des milliers de gens ? » se demandait Christophe Barbier ! Les retraités ont légitimité à rappeler qu'il y a peu, quand on se battait pour « les retraites » (les nôtres et celles des actifs et futurs actifs), on nous expli-

quait qu'il était impossible de trouver 7 à 12 milliards d'euros pour les retraites. Pourtant, 465 milliards d'euros ont été trouvés en quelques semaines pour soutenir l'économie face à la crise sanitaire, puis 100 milliards pour le plan de relance, dont 20 milliards dédiés aux allègements de cotisations et à la suppression de l'impôt de production... Le gouvernement annonce qu'il n'y aura pas de hausse d'impôts mais il recherche des ressources supplémentaires pour financer les réformes évoquées ci-après (5^{ème} branche, loi grand âge, hôpital, ...). L'augmentation de la CSG, la suppression de l'abattement de 10 %, une revalorisation différenciée des retraites ont été évoquées. Le pouvoir d'achat des retraité·e·s sera impacté par les mesures à venir et le décalage entre le montant des pensions et les salaires va continuer à s'accroître. La vigilance des retraité·e·s est de rigueur au regard des propos du rapporteur du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLF-SS) 2021 qui précisait « même si rien n'est encore défini, il risque d'être difficile de revaloriser toutes les pensions au même niveau » ! Au moment où l'argumentation libérale vole en éclats, où l'importance des services publics est réaffirmée, les retraité·e·s doivent se faire entendre pour être entendus sur tous les fronts ouverts à cette rentrée.

AUTONOMIE : UNE 5ÈME BRANCHE À REDOUTER

L'annonce officielle vient d'être faite de la création d'une nouvelle branche de la Sécurité Sociale consacrée à la perte d'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap. La recherche de ressources complémentaires pour son financement pourrait une nouvelle fois impacter le pouvoir d'achat des retraités. Le ministre de la Santé veut « une réflexion sur les mesures nécessaires à une trajectoire de maîtrise des dépenses sociales [...], une fois le pic de la crise surmonté ». Pour décoder cette novlangue, sont envisagés (entre-autres) : l'augmentation de la CSG, l'aligement de la CSG des retraités sur celle des actifs (déjà préconisée par la Cour des Comptes en 2014), la taxation des successions...

La question de l'autonomie concerne l'ensemble de la population, sa perte pouvant être la conséquence d'une maladie, d'un accident, d'une usure, d'un handicap, aussi, rien ne peut justifier un traitement différent de ses conséquences selon un critère d'âge.

Aussi, pour la FSU et le SNUipp, la prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la solidarité nationale liée aux cotisations sociales et assurée par la

Sécurité Sociale en intégrant « le droit à l'autonomie » dans sa branche maladie.

Exit la solidarité intergénérationnelle, fondement de la branche maladie, pour faire place aux inégalités de traitement liées aux revenus ou à des choix individuels contraints. Le choix du gouvernement de créer une branche spécifique ouvre la porte à un financement par des organismes privés, par les collectivités locales en fonction de leurs choix et moyens, intégrant une part assurantielle individuelle dont dépendrait le niveau des prestations...

GESTION DE LA CRISE COVID 19

Chacun·e a pu dresser un constat alarmant de la gestion de la crise du COVID 19 par le gouvernement, gestion des masques, manque d'équipements médicaux, décisions contradictoires, volte-face à plusieurs reprises, manque d'anticipation, de concertation. La confusion a été aussi entretenue par les médias, à la course effrénée de l'audimat ; avec pour conséquences, un renforcement de l'inquiétude de certain·es, un renforcement de la méfiance dans la parole publique pour d'autres. Et chacun·e a pu voir que la crise sanitaire a servi de paravent pour justifier de nouvelles mesures libérales et liberticides visant à avoir un « Pays qui se tient sage »...

Pour une augmentation du nombre de personnels dans les EPHAD, les Hôpitaux, ...

Loi grand âge et autonomie

(qui faisait partie du programme du candidat Macron).

Le rapport Libault avait initié le contour de la loi et chiffré son coût mais le projet qui devrait être présentée en Conseil des ministres cet automne en minore considérablement la portée... Les retraités doivent peser pour que les mesures soient à la hauteur des enjeux :

- Le maintien à domicile doit s'accompagner d'un recrutement massif de personnels formés et compétents pour des métiers attractifs, avec une revalorisation des salaires, permettant de conjuguer les soins infirmiers et l'aide à domicile. La réorganisation de ce secteur demande un financement important qui doit être assumé par l'État. La réflexion doit également porter sur les tarifications complexes variables d'un département à l'autre.

- La refonte des EHPAD doit s'accompagner d'une nouvelle philosophie en fonction de l'état de

santé de la personne (parcours de soins et hébergement évolutif). La gestion des EHPAD est complexe et la gouvernance des EHPAD doit être tranchée : les départements ou l'État via les ARS. Le reste à charge pour les résidents en EHPAD peut être élevé tant pour ces derniers que pour leurs proches avec éventuellement des reprises sur les successions. Le rapport Libault avait préconisé plusieurs pistes pour remédier au problème du reste à charge trop important : une prestation en fonction des ressources et/ou la création d'un bouclier fiscal, ces mesures doivent être reprises !

- Aider les aidants. La première mesure mise en place prochainement est la rémunération sous conditions du congé du proche aidant. Mais cette aide ne suffit pas ; il faut aussi développer des maisons de répit permettant d'accueillir des personnes pour de courts séjours (comme certains EHPAD le pratiquent actuellement).



Séguir de la santé

En lançant le Séguir de la santé au mois de mai dernier, l'ancien Premier ministre avait annoncé, outre la reprise d'une partie de la dette hospitalière pour un montant de 13 milliards d'euros (concernant également les établissements privés assurant une mission de service public), le lancement d'un plan d'investissement de 150 millions d'euros par an qui n'a pas été repris lors des dernières annonces...

Si les accords signés le 13 juillet dernier ont vocation à améliorer la rémunération de 1,8 million de professionnels de santé et censés garantir l'attractivité de ces métiers, le compte n'y est pas pour revaloriser correctement les salaires et améliorer les conditions de travail ; ce d'autant que le Séguir de la santé n'a pas mis fin à l'annonce de fermeture de lits !

Le 15 octobre, les retraités seront à nouveau aux côtés des professionnels de santé pour exiger un budget, à la hauteur des enjeux, qui assure à l'hôpital public les moyens matériels et les personnels compétents en nombre suffisant pour faire face aux besoins de santé qu'il y ait pandémie ou pas !

Situation économique

À moyen terme, la "soutenabilité" de la dette et le discours sur cette dette deviendront des enjeux majeurs. Selon le scénario établi par le gouvernement, le déficit public devrait se creuser à 10,2% du PIB en 2020, puis être ramené à 6,7% en 2021. Et la dette publique atteindrait 117,5 points de PIB en 2020, avant de redescendre

légèrement à 116,2 points en 2021. Il y a eu cette année 3 lois de finances rectificatives successives (la dernière ayant été votée fin juillet). Elles ont injecté dans l'économie 460 milliards dont une grande partie ne sera pas dépensée à hauteur de 327 milliards d'euros puisqu'il s'agit de prêts aux entreprises garantis par l'État. À cela va s'ajouter les 100 milliards du plan de relance dans lesquels sont inclus les 40 milliards d'aide européenne. Ce plan de relance ne sera opérationnel qu'en 2021-2022 et arrivera bien tard pour sauver des emplois, des entreprises et éviter de nombreuses faillites. Et très très peu a été annoncé pour les ménages, ce alors qu'un Français sur trois a subi une baisse de revenus... L'Allemagne, elle, a fait le choix de baisser sa TVA... A nous de dire et redire haut et fort qu'on ne veut pas un monde d'après qui renforce les inégalités du monde d'avant !



La lutte continue...

Les retraités ne sont pas des privilégiés

Les retraité·e·s qui ne forment pas une catégorie homogène ne sont pas des privilégié·e·s : 7% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et 1,1 million ne vivent que de la pension de réversion. Il est urgent de rappeler que la retraite n'est pas une allocation mais un droit acquis issu du statut de salarié.

C'est le sens de notre revendication d'un retour à l'indexation des pensions sur les salaires.

Actifs et retraités n'ont à payer ni la récession, ni la chute du PIB alors que le gouvernement refuse de rétablir l'ISF, de promulguer une réforme fiscale juste, poursuit sa politique d'aide aux entreprises sans contrepartie et d'assèchement des recettes.

LOI DES 3 D : Décentralisation, Déconcentration, Différenciation.

Nous n'y sommes pas opposés « par principe » car elle permettrait davantage de liberté, de démocratie...

Encore faudrait-il que la décentralisation soit accompagnée des moyens financiers inhérents.

Encore faudrait-il qu'on préserve une « Égalité nationale » entre les différents territoires afin que tout citoyen français ait les mêmes droits.

Sans cela, il y a un vrai danger pour l'unité de la République.

Demande du retrait de la réforme des retraites :

Cette réforme est reportée à 2021, mais le report de suffit pas, il faut son retrait ! Le Gouvernement veut fixer un plafond de dépenses totales pour les « improductifs » que sont les retraités à 14% du PIB, que ce soit pour les 14 millions de retraités d'aujourd'hui ou pour les 17 millions de retraités de demain.

Mais, le fait que le PIB baisse de 12% en ce moment montre qu'un tel plafond aurait imposé une baisse drastique du niveau de retraites si la réforme était passée...

Par ailleurs, est-on sûr que l'espérance de vie en bonne santé continue à monter, que le nombre de retraités ne va pas baisser pour cause de pandémies ? Les arguments présentés hier sont réfutés par la réalité !

Tout augmente sauf nos pensions



La différenciation ne peut s'appliquer à la santé

Si non, l'égalité de chacun devant l'accès aux soins ne sera plus acquise.

Comment les collectivités territoriales pourront-elles faire face à de nouveaux transferts de compétences alors que les subventions étatiques ne cessent de diminuer, que l'enveloppe de 600 millions d'euros à destination des régions ne correspond qu'à la moitié de l'impact budgétaire du Covid évalué par celles-ci ?

Les régions subiront des pertes de recettes qui impacteront leurs capacités d'investissement et la tâche des élus locaux risque de devenir très ardue et mal comprise face au mécontentement qui gronde.

Action intersyndicale - suivi des rencontres avec les élus.

Bref compte-rendu de nos rencontres avec les députés : Laurence Dumont (PS) le 18 septembre, Bertrand Bouyx, Christophe Blanchet et Fabrice Le Vigoureux (LREM) le 2 octobre 2020.

Les élu·e·s qui nous ont reçus l'ont fait avec beaucoup d'attention.

Laurence Dumont pense que la réforme des retraites sera reportée car il n'y a pas de créneau dans l'agenda gouvernemental pour ce faire. Elle se dit être prête à être à nos côtés pour défendre la Sécurité sociale et pour créer un service public de l'autonomie. Mais, à ce jour, la création d'une « 5^{ème} branche » lui paraît une réponse acceptable et elle s'interroge sur les risques que nous pointons quant au fait que la création d'une branche spécifique pose problème. Elle pense que la CNSA joue un rôle important dans ce débat.

Les députés En Marche, **Bertrand Bouyx, Christophe Blanchet et Fabrice Le Vigoureux** nous ont dit être dans le respect de notre travail de partenaires sociaux, être engagés pour la mise en œuvre d'une « 5^{ème} branche » et partager une partie de nos analyses... Ils sont d'accord sur le fait que les retraités ne forment pas une classe homogène (et rappellent qu'il en est de même pour les chefs d'entreprise).

C'est avant tout le financement de nos demandes (en particulier pour la réponse aux besoins pour « l'autonomie et le handicap ») « 5^{ème} branche » qui leur pose problème. Ils pensent, eux, qu'il n'est pas possible de s'appuyer sur une augmentation des cotisations

patronales. Leur argument : augmenter les charges des entreprises aggraverait la désindustrialisation de la France, les réduire augmenterait son attractivité. Ils pensent que les propositions faites notamment sur les droits de succession et sur des mesures impactant les retraité·e·s « aisé·e·s » seraient des leviers de financement à retenir...

Les trois députés En Marche ont insisté à plusieurs reprises : « Il faut travailler dans la nuance et pas dans la généralité ».

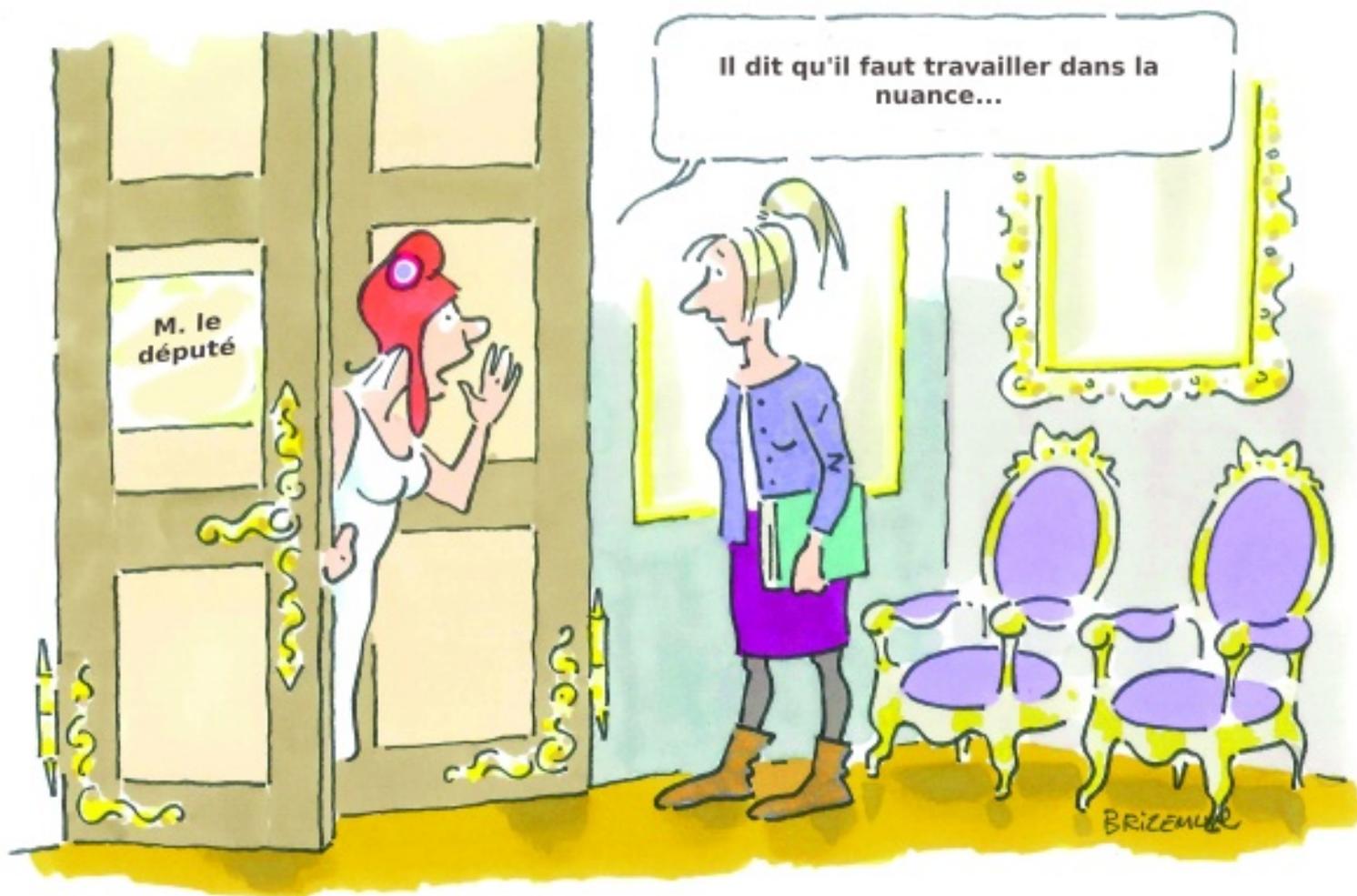
Ils ne seraient pas opposés à un regard sur les fonds publics octroyés aux entreprises a posteriori mais invoquent l'urgence pour justifier leur mise en place sans contrôle.

Ils déplorent la dé-régularisation de l'information, la défiance de la population vis-à-vis des élus. Ils soulignent que la défiance à l'égard des syndicats est grande aussi...

Ils affirment que les collectivités territoriales n'ont jamais été aussi bien dotées que depuis l'arrivée de Macron (tout en glissant que la santé financière de l'État est moins bonne que celle de certains départements mais qu'ils ne sont pas là pour alimenter les débats « territoires contre État »).

À Colombelles, le 08/10/2020
Isabelle Cruchet

PS : La préfecture ne nous a pas adressé le compte-rendu promis...



La sécu, toute la sécu, rien que la sécu ! par André Salaün

Répétez un mensonge mille fois, il deviendra une vérité.

Au-delà de la pantomime covidesque des Salomon, Véran, Macron et autres Karine Lacombe (« la deuxième vague est là »), au-delà du véritable lavage de cerveau organisé par les médias et les agences gouvernementales, au-delà d'un quasi-terrorisme intellectuel de plateaux télévisés où il devient presque impossible d'émettre une opinion ou une analyse disidente, il est une question dont on évite de parler sérieusement c'est celle de la Sécurité Sociale.

Oh ! Bien sûr on a eu droit à quelques gesticulations médiatiques comme le « Ségur de la santé », des déclarations lénifiantes : « Plus rien ne sera comme avant » et on a acté (comme on dit d'nos jours) la création d'un cinquième branche de la Sécurité Sociale concernant la dépendance, mais avec rien dedans si ce n'est (encore comme on dit d'nos jours) la « géométrie » du projet. Problème et pas des moindres on a oublié son financement. Je vous laisse donc deviner, comme à chaque fois qu'on oublie cet aspect, sur qui la facture va retomber...

Pourtant les faits sont têtus.

Pendant le même temps, des ARS et Cours régionales des Comptes demandent encore de nouvelles économies aux hôpitaux, le gouvernement a déjà prévu de demander (litote) un effort aux Français et aux caisses « au titre des sommes qu'elles n'ont pas dépensées pendant et après le confinement ». Bref un marchandage de bas étage, une politique de gribouille, une mentalité de boutiquier, un raisonnement de camelot.

Pendant le même temps on nous vend un pseudo-plan de relance européen à charge de l'Allemagne et de la France avec encore plus de dette mais surtout conditionné au respect des « engagements », en clair des diktats de la commission européenne à travers les fameux G.O.P.ÉS. Démanteler la Sécurité Sociale.

En clair l'exact contraire de ce qu'on nous raconte.

Certains pensent, qu'après tout, ils ne sont pas malheureux et peuvent faire un effort au nom de la solidarité. Quel beau mot et quel beau principe, si seulement c'était vrai.

Parce que cet effort, ces efforts, plutôt, vous les avez déjà faits et plus que votre part : salaires et retraites bloqués, augmentation de cotisations, création puis augmentation à la fois des cotisations et du périmètre de la CSG, création d'une cotisation spéciale Remboursement de la Dette Sociale (ce qui ne veut rien dire !) puis maintien de cette cotisation au-delà du fameux remboursement. Notre pouvoir d'achat, pire nos revenus réels ont déjà diminué. Mais en loucedé à coup de mots creux et de concepts opérationnels.

Pourtant Herbert Marcuse (et d'autres) nous prévenait déjà dans les années 60 en nous expliquant qu'on changeait nos mots et que, ce faisant, on modifiait notre pensée, car on ne peut conceptualiser sans mot pour le dire, et pas l'inverse. En échangeant les mots on change la pensée puis on empêche de penser. Il suffit pour cela de remplacer un concept par ce qu'on pourrait appeler un concept opérationnel, une idée par un mode opératoire, du fond par de la forme, du contenu par un cadre normatif issu du monde de l'entreprise ou militaire. Et c'est ainsi qu'on a vu apparaître la gouvernance, la résilience

urbaine et récemment le séparatisme ! Termes qui n'ont aucun sens sauf ce qu'on voudra bien y mettre et qui, plus fort encore, pourront susciter un débat infini quant à leur contenu, ce qui devrait définitivement empêcher quiconque de penser vraiment.

La Sécurité Sociale est née en 1945 du texte de 1944 « LES JOURS HEUREUX » du Conseil National de la Résistance. Il ne faut cependant pas oublier la situation de l'époque avec un grand patronat décrédibilisé pour cause de collaboration si ce n'est de soutien ouvert au nazisme et un parti communiste qui est le premier parti de France à près de 30 % de voix mais aussi armé (oui ça compte dans les négociations serrées d'après-guerre). La Sécurité Sociale n'est pas née sans douleur et dans la facilité, mais dans l'opposition franche du patronat et des réactionnaires de tout poil.

Très vite d'ailleurs le patronat n'aura de cesse que de la défaire et commencera à engranger des résultats en 1967, sous De Gaulle et par ordonnances (tiens ! tiens !) avec la naissance du « paritarisme » (encore un concept opérationnel dont certains syndicats sont un peu trop friends) obtenant par là le contre-pouvoir rêvé.

Le travail de sape a commencé.

En 2007 Denis Kessler, assureur privé et patron du Medef écrit à Sarkozy : « Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie... Il s'agit de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »

C'est dire s'il est sûr de lui, s'ils sont sûrs d'eux.

Notez bien une chose : dans cette déclaration le mot important n'est pas gaulliste ou communiste ni Conseil National de la Résistance, mots sur lesquels on s'est écharpé à l'époque, mais « méthodiquement » Et cela prouve tout simplement que c'est déjà bien avancé car on ne dévoile sa stratégie que lorsqu'on la pense

irréversiblement gagnante.

Pour revenir à la manipulation du langage ou la manipulation par le langage on a déjà, depuis les années 80, développé et popularisé, à travers télévisions et radios, la notion de « charge sociale ».

Terme magnifique qui veut tout dire ou rien. Et on nous a rempli le cerveau d'images de « petits entrepreneurs écrasés par les charges sociales ». Sauf que ceux qui manipulent le concept sont plutôt des grands groupes et des multinationales qui n'ont pas grand-chose à faire de l'avenir du couvreur ou du menuisier d'à côté, bien au contraire.

En 1946 les « charges sociales » s'appelaient des cotisations patronales, ceci était entendu faire partie de ce qu'on nomme le salaire indirect et qui participe grandement à notre pouvoir d'achat.

Et les gouvernements, de droite comme de « gauche » n'auront de cesse d'exonérer le patronat de « charges sociales » c'est-à-dire de priver la Sécurité Sociale de revenus. Ensuite on nous explique qu'il faut combler le déficit, le patronat « étranglé » refuse une hausse de ses « charges » et c'est nous qui payons en nous disant qu'il faut bien le faire par solidarité.

Mais si l'on vous dit que le patronat (et l'État) non content de



Ambroise Croizat

La sécu, toute la sécu, rien que la sécu ! (suite)

bloquer les salaires, de licencier, de transférer l'argent vers les actionnaires, refuse de payer ses cotisations patronales à la Sécurité Sociale, ça prend tout de suite un autre aspect. Et tout le monde comprend maintenant parfaitement ce que signifiait le « méthodiquement » de Kessler.

Avant-dernier avatar du « méthodiquement » la décision présidentielle de ne plus compenser ce qu'on appelle maintenant des allègements de charge (en vrai Français le non-paiement des cotisations patronales et donc la baisse du salaire total) creusant ainsi le fameux « trou de la sécu » (encore une image mentale prégnante).

Dernier avatar du « méthodiquement » (avec, c'est vrai, un hasard historique, véritable coup de chance pour le patronat) la crise du covid (encore une expression anxiogène) pour laquelle on creuse à la pelle cette fois le fameux trou de plusieurs dizaines de milliards supplémentaires. Milliards pour lesquels il nous faudra faire des efforts dès 2021. C'est curieux dans ce cas ça va beaucoup plus vite que pour se procurer des masques ou des tests.

En résumé on nous réduit le salaire indirect, réduction au nom de laquelle on nous reprend en plus du salaire direct au nom de la solidarité tout en nous affolant et en nous culpabilisant. Tu paies cher et tu crois que tu y gagnes : un véritable travail de bonimenteur.

Le salaire indirect a baissé, le salaire direct a baissé. Nous avons donc déjà payé ! Et bien plus que notre part !

ÇA SUFFIT !

Quant à la cinquième branche c'est un contenant sans contenu et surtout sans financement. La dépendance est un aléa de la vie mais fait partie de la santé, branche déjà existante. Il n'y a aucune raison d'en créer une autre sauf à vouloir créer des cotisations nouvelles (sauf pour le patronat étranglé bien sûr) ou des méthodes de financements plus que douteuses reposant sur le privé et l'assurantiel et donc socialement ségrégatives. Sans doute encore un futur avatar du « méthodiquement » .

Ambroise Croizat déclarait en 1946 : « ...*Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. La tâche qui vous incombe est immense, car la Sécurité sociale n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets. Elle naîtra de vos mains. Tout dépendra de vous !...*»

Non seulement un message d'action politique mais aussi de véritable éducation populaire.

Qu'en faisons-nous aujourd'hui ? Avons-nous seulement le courage de défendre cette idée ? Nos prédécesseurs ont-ils si bien réussi que nous voilà repus et incapables d'agir. Ou sommes-nous tellement conditionnés par ces phrases creuses, ces images et ces concepts débiles que nous en restons obéissants et paralysés.

Gabriel Celaya écrivait dans « España en marcha » :

« *¡A la calle! que ya es hora de pasearnos a cuerpo y mostrar que, pues vivimos, anunciamos algo nuevo.* »

ce qui pourrait se traduire rapidement par :

« *Dans la rue ! Il est l'heure De marcher en chair et en os et de montrer que, parce nous vivons, nous annonçons quelque chose de nouveau.* »

La sécu, toute la sécu, rien que la sécu !

Rapport Vachey : la sécurité sociale à nouveau attaquée

La loi du 7 août 2020 relative à la dette sociale et à l'autonomie a créé une nouvelle branche de la Sécurité sociale consacrée à l'autonomie, mais avec un financement distinct.

Cette nouvelle branche a besoin d'un milliard d'euros en 2021 et de 3 à 5 milliards d'ici à 2024.

Dans son rapport remis au gouvernement le 15 septembre, l'inspecteur général des finances Laurent Vachey propose un certain nombre de pistes qui sont soit des mesures d'économie, soit des hausses de prélèvements ou des transferts de ressources. Alors que la crise sanitaire a accru les inégalités, alors que toutes les données montrent que le taux de pauvreté est particulièrement élevé pour les familles monoparentales mais aussi pour les familles avec enfant(s) (par rapport aux couples sans enfant), et que la crise a accru les inégalités, le rapport Vachey propose entre autres de transférer les ressources de la branche famille de la Sécurité sociale au prétexte qu'elle est excédentaire alors qu'il conviendrait au contraire d'augmenter les allocations familiales.

Quant au détournement des ressources prévues pour le logement, cela serait au détriment des actions d'amélioration du logement des personnes âgées. On prendrait dans une poche pour donner - éventuellement - dans l'autre. Enfin le rapport propose une seconde journée dite de solidarité ; ce qui constituerait une nouvelle attaque contre les droits des salarié·e·s

Ainsi, ce seront les salarié·e·s et retraité·e·s qui devront payer l'aide à l'autonomie en contradiction avec les principes de solidarité et d'universalité qui fondent la Sécurité sociale.

Alors que le Président de la République s'est fait élire avec la promesse : « *avec moi, le pouvoir d'achat des retraité·e·s sera maintenu* » et que le récent rapport de la DRESS montre que le niveau de vie médian des retraité·e·s a baissé (1 854 € en 2017, 1 818 € en 2018), le rapport avance de nouvelles mesures particulièrement régressives à l'encontre des retraité·e·s :

- nouvelle augmentation de la CSG pour les retraité·e·s dits « aisé·e·s » ; (le seuil sera-t-il à nouveau fixé à 2 000 € de pension ?)
- réduction du plafond de l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu. Nombre de retraité·e·s seraient imposables et ne pourraient plus bénéficier de prestations pourtant indispensables, en particulier pour le maintien à domicile ;
- durcissement des critères d'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) alors que le reste à charge des personnes en perte d'autonomie est énorme.

Cette nouvelle attaque frontale contre le pouvoir d'achat des retraité·e·s, y compris les plus modestes aggrave leur situation, après les années de gel ou de sous-indexation des pensions : le récent rapport de la DRESS montre que le niveau de vie médian des retraité·e·s a baissé de manière significative.

Une nouvelle fois, le Fonds de réserve des retraites (FRR) est utilisé à raison de 420 M€ par an de 2021 à 2025, cette fois pour financer les aides à l'investissement consacrées à la rénovation des EHPAD. Faire contribuer ce fonds tant sa mission initiale a été dévoyée et ses sources de financement asséchées n'est pas de nature à rendre plus lisible le financement de la Sécurité sociale comme l'a encore souligné dans son avis du 7 août 2020 le Conseil constitutionnel.

La FSU exige une prise en charge à 100 % pour la Sécurité sociale de l'aide à l'autonomie intégrée dans la branche maladie de la Sécurité sociale dont les recettes doivent être augmentées en particulier par une réforme profonde de la fiscalité, plus juste plus solidaire et plus redistributive.

Les Lilas, le 17 septembre 2020

Quelle vieillesse ?



La pandémie sert de révélateur à ce qui se joue dans notre société : emploi, santé, protection sociale, éducation... Et en particulier, le sort des anciens ; elle questionne l'image qu'on en a ; à quoi ils « servent », ce qu'il faut faire pour eux. C'est ainsi qu'a été porté au grand jour le sort réservé aux plus vulnérables, notamment dans les EHPAD.

Dans le même temps, le projet concernant les retraites, derrière les bonnes intentions affichées, nous promet une baisse assurée de notre niveau de vie, certains suggèrent que les plus valides travaillent plus longtemps. Pour payer ce qu'ils devraient à la société ? En somme, un bénévolat obligatoire !

Les médias, l'opinion, s'emparant d'un sujet devenu incontournable, soulèvent des questions : nous sommes dans une société du vieillissement mais comment la gérer ; les anciens comme tels, y ont-ils encore une place et laquelle ?

Mais aujourd'hui, dans le regard de l'opinion, c'est quoi un vieux, qu'est-ce que la vieillesse ? Etre vieux, dans notre monde, n'évoque plus guère la sagesse ou l'expérience ; la réalité de la vieillesse fait peur.

Nos anciens ont ainsi glissé du

statut d'anciens, riches de mémoire, à celui de personnes à charge ; ce qui induit ce glissement, c'est cette terrible notion d'utilité sociale, avec son corolaire, la rentabilité. On divise la société entre actifs et inactifs, derrière quoi se cache l'opposition productifs/ non productifs. Ce qui est non productif est inutile, indésirable. Au mieux la pitié, au pire, l'oubli, le rejet.

C'est que derrière le mot « vieux » plus guère affectueux, et la réalité qu'il désigne perce une idéologie qui n'est pas innocente : le refus ou le déni de la vieillesse ne tombe pas du ciel : dans d'autres sociétés, les vieux « sont la bibliothèque » et les respecter est fondamental. Chez nous, jeunisme et peur de la mort se conjuguent avec les intérêts des nantis.

Lors du confinement, dans les EHPAD, certains de nos anciens, verrouillés dans la solitude, privés du lien avec leurs proches, sont morts, non du virus mais de chagrin... À d'autres endroits, le personnel, les « premiers de corvée », ont répondu « présent » au risque de leur vie. Cela interroge chacun d'entre nous : est-ce que les applaudissements suffisent ?

En France, dans les médias a jailli le tollé de certains aînés qui revendiquent leur utilité, affirment leur citoyenneté, leur rôle social, politique, intellectuel.

Mais ailleurs, la course aux profits qui n'arrête jamais s'invite à la table des pensionnés pour proposer mutuelles, séjours en maisons de retraite, tourisme cosu...

D'un côté, on oublie ce que les aînés nous apportent, de l'autre on cherche qui on pourrait plumer. On ? Les plus riches sont toujours solidaires... entre eux ! Les vieux riches, eux, connaissent leur intérêt.

Il est grand temps que des réformes radicales aient lieu, il est nécessaire que le regard de la société évolue. Il ne s'agit plus de « petits vieux » à protéger mais d'aînés à qui rendre justice, pour une vie digne et heureuse.

La justice, c'est reconnaître la dette envers les anciens, y compris dans l'histoire. C'est aussi, dans la conception de leur avenir, faire vivre

la solidarité entre les générations. En 2050, 30 % de la population mondiale aura plus de 65 ans ... Les jeunes d'aujourd'hui sont les vieux de demain... tout le monde est concerné.

Autre fait trop mal perçu, les aînés actifs d'aujourd'hui font vivre les associations par leur générosité : bénévolat, vie citoyenne, notamment dans les municipalités, garde d'enfants. Le volume de ce qu'ils donnent à leur parenté est considérable - comparé naguère au « trou » de la sécu ! - . En outre, leur activité induit de la richesse, des créations d'emplois.

Leur pension, elle, est un droit, pas une allocation : ils ont cotisé et la réforme prévue est inacceptable. Du reste, 60% de Français la refusent.

Une réflexion approfondie devrait entraîner la création de la 5ème branche maladie consacrée à la dépendance, en termes de moyens et de conception face à un vieillissement que personne ne peut plus ignorer. L'existence des aînés, comme celle du reste de la population, se fonde sur l'avenir, le leur, celui de leurs proches, d'autrui, de la cité. À l'opposé de la marchandisation du monde, donner, recevoir, partager sont au cœur du désir de vivre ; leur bien-être, leur santé en sont les conditions...

Thérèse Wiart



Décision prise par notre groupe de se revoir dans les meilleures conditions possibles... soyez attentifs à vos mails si nous devons annuler ces 2 journées - n'hésitez pas à m'appeler si vous préférez (0687235590)

Journée à Commes le vendredi 06 novembre 2020

préparée par Danièle Leroy-Tichet

Visite du **JARDIN de DEUX'MAIN** à Commes

- Accueil à 9h30
- « L'intelligence de l'Homme et de la Nature au service d'une nourriture saine et goûteuse ! »

Agriculture biologique, maraîchage sur sol vivant, permaculture et agroécologie travaillent main dans la main pour nourrir plus de 200 familles chaque semaine avec des légumes, des fruits et des oeufs bios, bons et bienveillants ! En plus d'être une ferme écologique à échelle humaine, le Jardin de deux'main est également un support pour différentes formations et activités associatives autour de l'Agriculture bien sûr, mais aussi de la Jeunesse et de la Culture !

- Rando entre le jardin et le restaurant
- Repas à 13h00 au **Clos de l'ancien pressoir** à Commes
- Conférence à 14h30 par le Jardin de deux'main
- prix par personne : 27 € la journée (repas, visite et conférence)

Menu : Crêpe au saumon fumé
sauté de porc au cidre
ou
poisson du marché et ses légumes
tarte aux pommes



Guide-réponse à retourner au plus tard pour le 23 octobre

par courriel à l'adresse suivante :
slp14.fsu@gmail.com

(ou téléphoner à Denise au 06.87.23.55.90)

NOM :

Prénom :

Nombre de personnes :

- à la visite :
- au repas (à régler sur place) :
- à la conférence :

Tél :

Courriel : @

Portable :

Merci de nous signaler tout changement d'adresse, de téléphone, d'adresse électronique, ...

Assemblée générale le mardi 24 novembre 2020

**Grande salle
Maison des syndicats
12 rue du Colonel Rémy à Caen**

- accueil à 9h30
- Proposition d'ordre du jour :
 - actualité
 - activité syndicale retraité.e.s
 - échanges et débat : les «aidants familiaux»
 - commission départementale des retraité.e.s
 - syndicalisation
 - questions diverses
- repas sur place (nous réfléchissons à une organisation possible et vous tiendrons au courant par mail ou par téléphone)
- délai d'inscription au 12 novembre 2020

Guide-réponse à retourner au plus tard pour le 12 novembre

par courriel à l'adresse suivante :
slp14.fsu@gmail.com

(ou téléphoner à Denise au 06.87.23.55.90)

NOM :

Prénom :

Nombre de personnes :

- à la réunion :
- au repas (à régler sur place) :

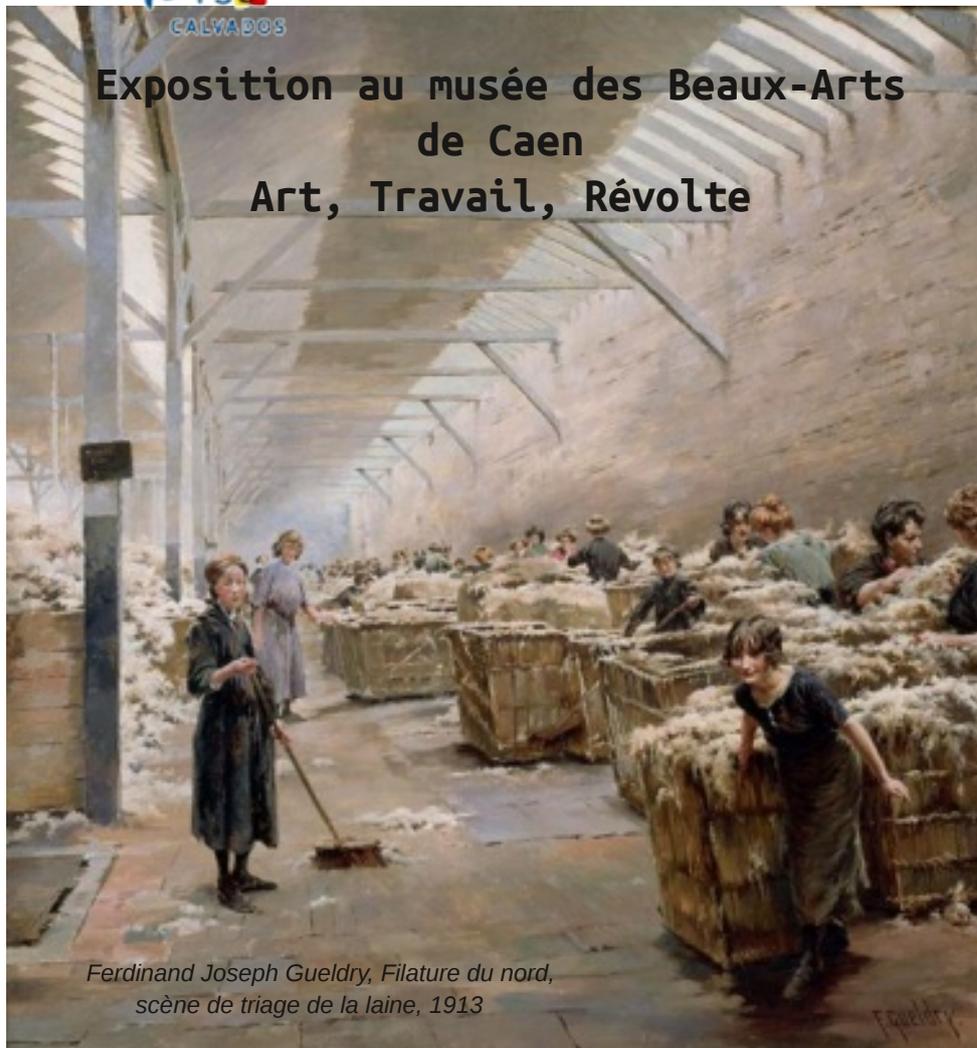
Tél :

Courriel : @

Portable :

Merci de nous signaler tout changement d'adresse, de téléphone, d'adresse électronique, ...

Exposition au musée des Beaux-Arts de Caen Art, Travail, Révolte



Ferdinand Joseph Gueldry, Filature du nord,
scène de triage de la laine, 1913

Lors de la dernière commission des retraités SNUipp, il a été mis en évidence notre difficulté à entraîner nos collègues à toujours revendiquer.

Lutter contre la réforme des retraites, lutter contre la destruction du système social français, lutter pour des recrutements de personnels de santé correctement payés et formés, lutter contre des mesures liberticides.

Pourquoi sommes-nous concernés ?

Pendant qu'Isabelle et Laurence interpellent préfet et élus, que Denise met bas les baillons, que Raymond nous rappelle le rôle d'un syndicat, qu'André débusque les multiples visages du capitalisme mondialisé, que Danièle se met en quatre pour nous trouver une salle ouverte mais pas trop, que Serge met nos idées en page, moi je vous invite au musée. Jusqu'au 22 novembre 2020, le musée des Beaux-Arts de Caen nous propose une exposition intitulée : **Les villes ardentes.**

Si le parti-pris des commissaires de l'exposition est de nous faire passer des représentations du plus lointain au plus près des lieux de travail et du monde ouvrier (entre 1870 et 1914), je vais essayer d'y dénicher nos préoccupations actuelles. Bien sûr, les

premières œuvres représentant usines, cheminées, rougeoiements et fumées nous interpellent quant à notre rapport à la nature et à la pollution. À la fin du XIX^{ème} siècle, le paysage est dévoré par la grande industrie.

Est-il temps d'exiger moins de pollution ?

Des artistes militants nous montrent que la ville au travail, c'est la reprise, encore et encore, des mêmes gestes, des mêmes bruits. (*Maximilien Luce, Chantier de construction - 1912*)

Les tons de gris utilisés par Kupka en 1905 (*Les mystères de la construction du métropolitain*) nous font entrer dans l'espace resserré et sombre du tunnel. Ils sont à l'unisson des conditions de travail.

Doit-on soutenir les travailleurs applaudis pendant le confinement : infirmières, infirmiers, éboueurs, agents des EHPAD, facteurs et factrices ... ? Notre sort de retraité n'est-il pas lié à leur recrutement et à leurs conditions de travail ?

Les femmes artistes sont présentes dans l'exposition. Si Marie Petiet représente des repasseuses souriantes dans un atelier, Degas les représente exténuées. Qui a raison ? Celle qui voit des femmes heureuses de tra-

vailler en-dehors de chez elles ou celui qui s'attache à montrer la rudesse de ce métier ?

Avons-nous intérêt à ce que les «métiers féminins» soient dévalorisés (caissières, aides à domicile) comme le métier de trieuse de laine ?

Parlons maintenant du travail à domicile. Paul Sérusier peint *Le Tisserand* en 1888. Ce travailleur à domicile du XIX^{ème} siècle fournit lui-même le matériel, l'éclairage. Il souffre souvent de malformations.

N'avons-nous rien à dire sur le télétravail ?

Dans le troisième volet, des documents fustigent le comportement de patrons jugés peu soucieux du bien-être de leurs employés et considérés comme responsables de leur misère.

Quelle vision de classe avons-nous maintenant ?

Celle représentée par Ernest-Georges Bergès dans : *Visite à l'usine après une soirée chez le directeur* en 1901 n'est plus d'actualité.

Alors quels interlocuteurs pour nos revendications ? Les grands groupes et leurs actionnaires qui font des milliards de bénéfice ? L'état qui les laisse faire ?

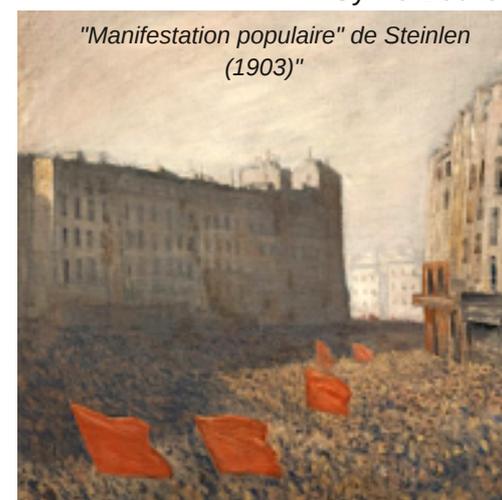
Les repères chronologiques qui accompagnent l'exposition (*par exemple 12 juin 1894 : loi sur les retraites ouvrières et les caisses maladie des mineurs*) et les documents proposés dans le troisième volet nous montrent que les avancées ont été arrachées au prix de multiples manifestations.

On quitte l'exposition avec : "Manifestation populaire" de Steinlen (1903) tout en se disant : «Attention, on recule vite».

Et si ce choix d'œuvres et de documents porte un regard différent sur la belle époque, nous permettra-t-il de changer notre regard sur la société actuelle et notre place dans celle-ci ?

Sommes-nous vraiment à l'abri, nous, retraités ? Pouvons-nous encore donner notre avis ?

Sylvie Becker



"Manifestation populaire" de Steinlen
(1903)